

Rapport d'activité 2025



Adhérents



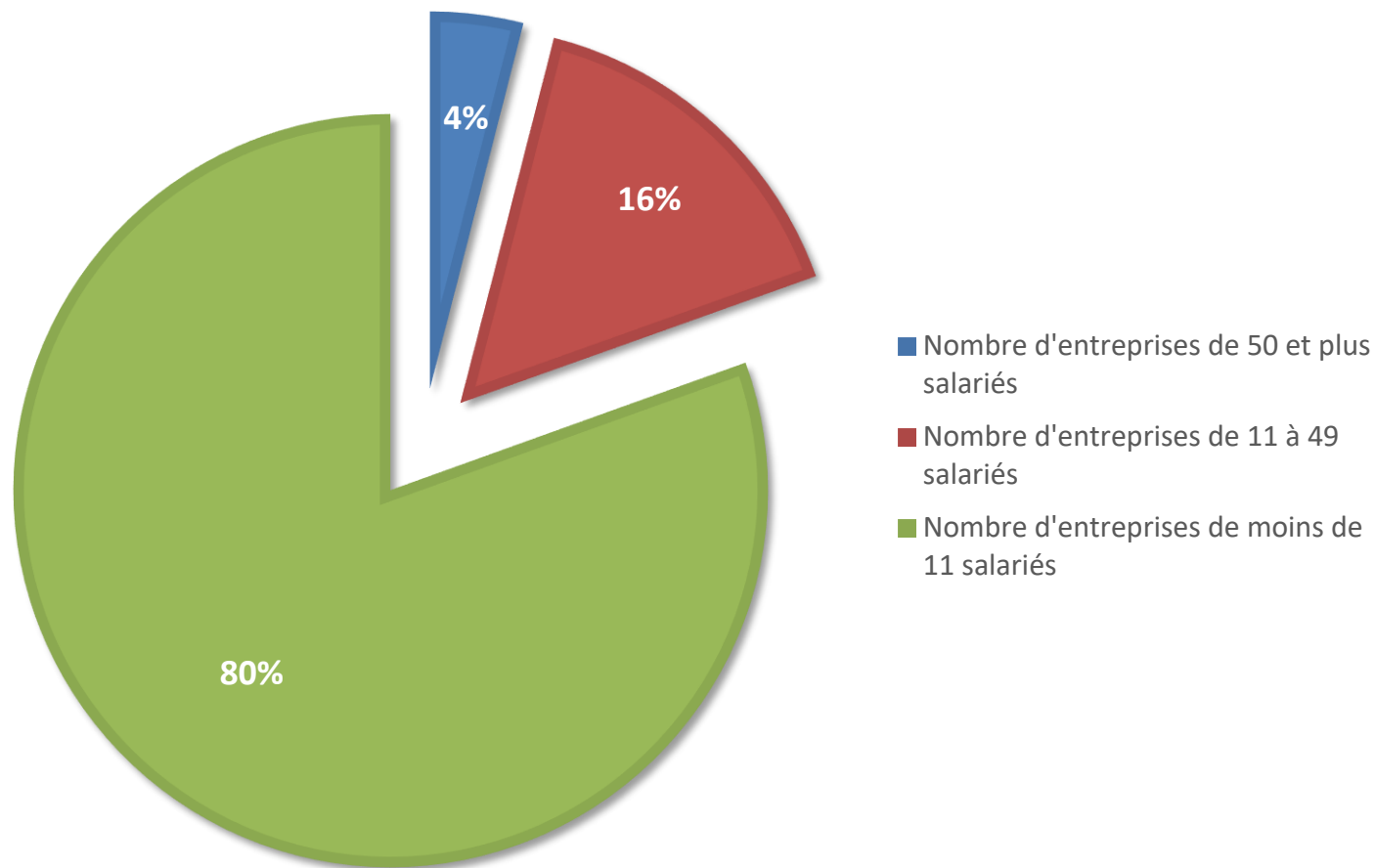
12 613 entreprises adhérentes



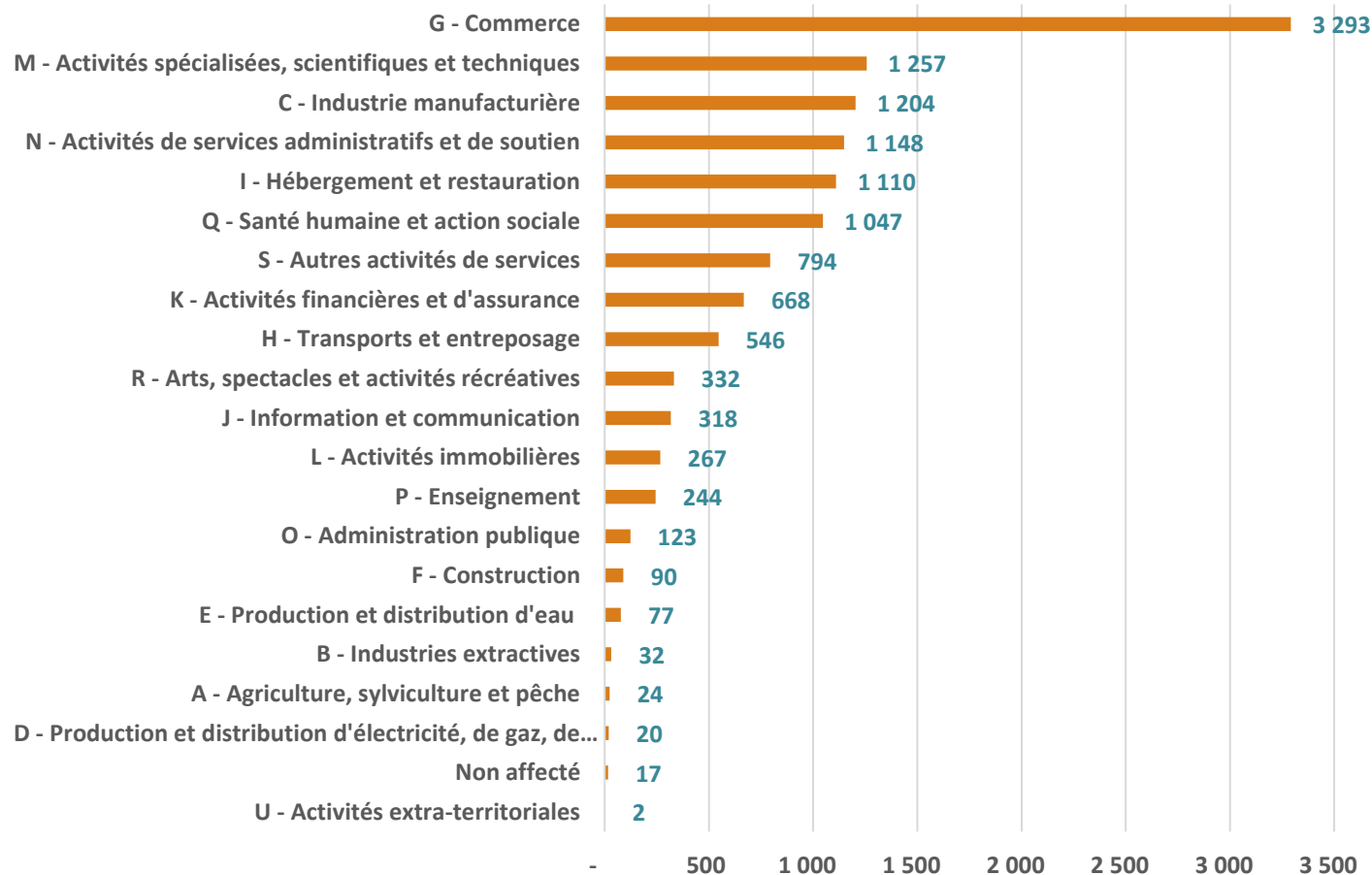
+ 3,4 %

Au cours de l'année 2025, 940 adhérents ont été radiés pour des motifs divers (aucun salarié, cessation d'activité, liquidation judiciaire..) et 1 355 entreprises ont adhéré.

Adhérents (par taille d'entreprise)

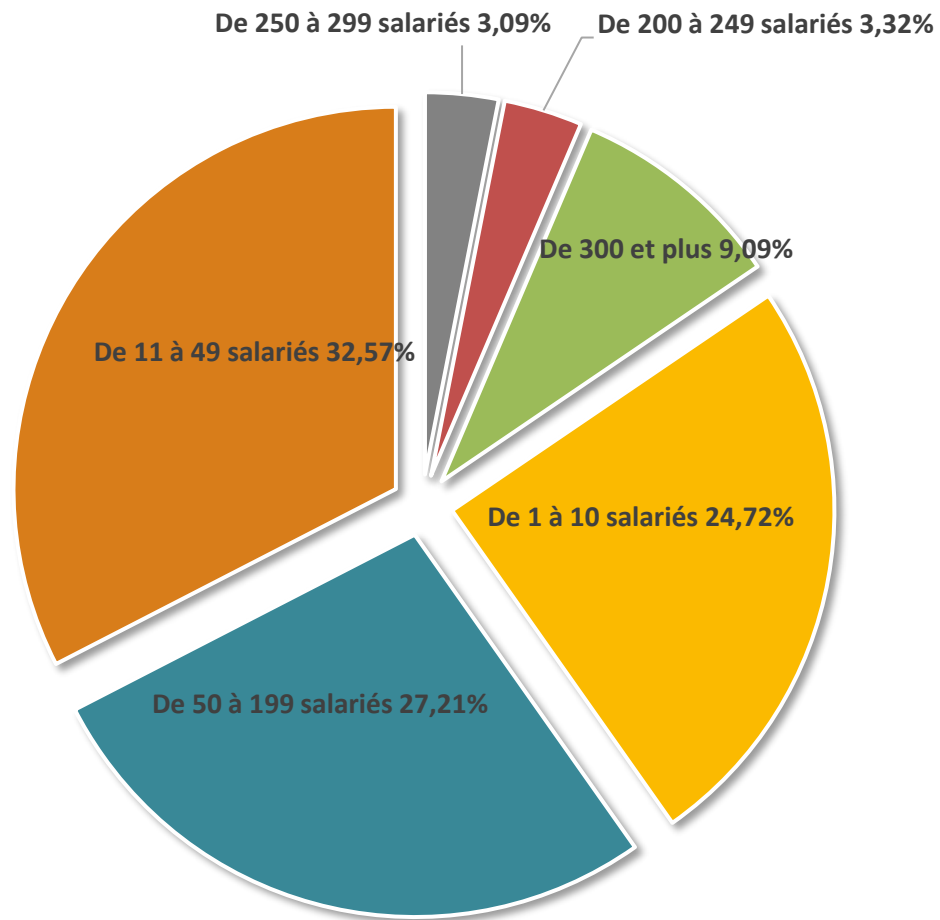


Adhérents (par secteurs d'activité)



1/4 des adhérents travaillent dans le secteur du commerce et de la réparation automobiles

Salariés suivis



Répartition des salariés par taille d'entreprise

Salariés suivis



121 233 salariés suivis
(hors intérimaires et Thalie Santé)



- 3 %



3 231 visites intérimaires, 152 pour Prestamed, 102 pour Thalie Santé et 1 pour le Bâtiment et les Travaux Publics

Chiffres déclaratifs au 1^{er} Janvier 2025 :

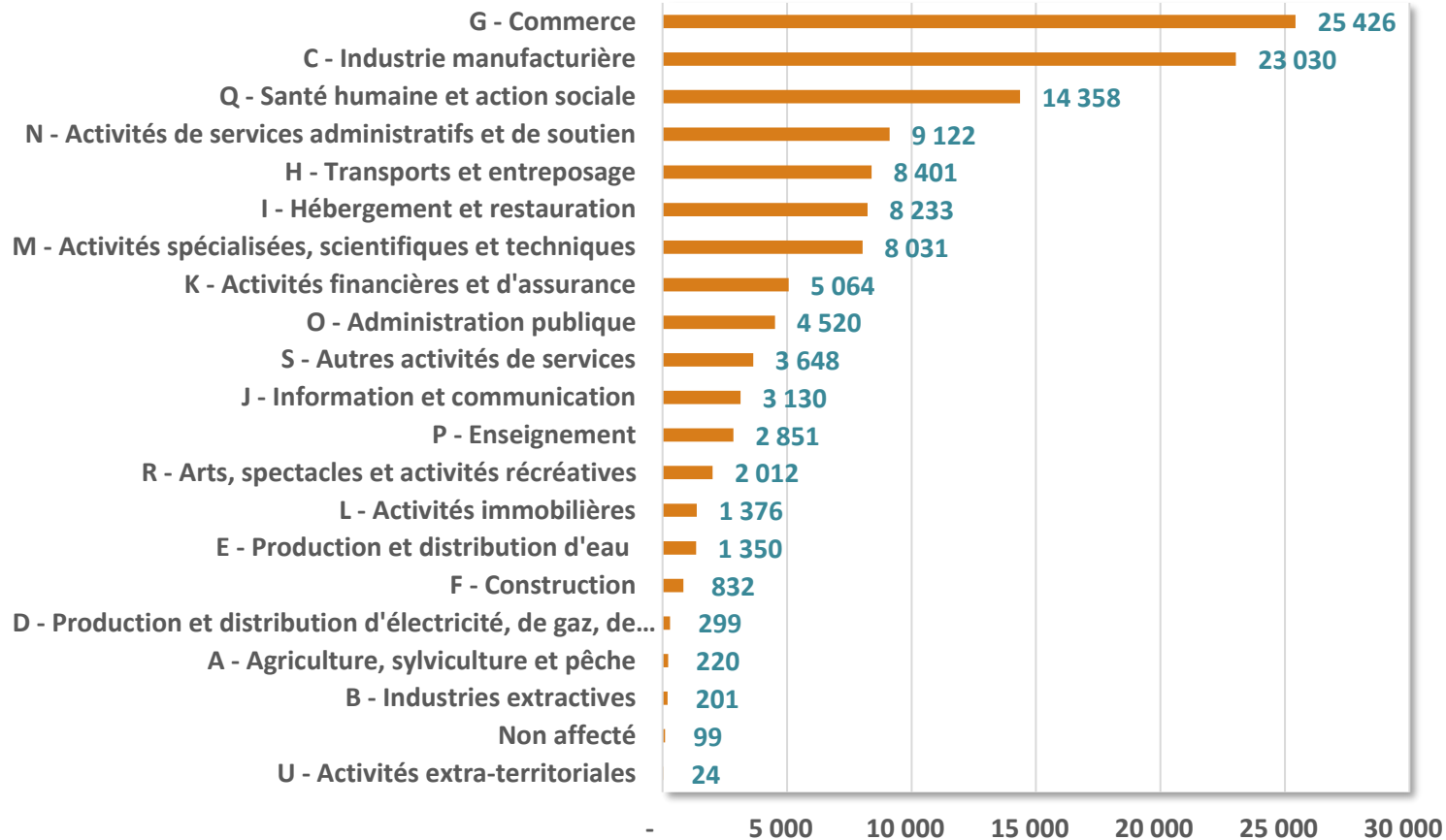
Salariés en SI (suivi individuel) : 86 378

Salariés en SIA (suivi individuel adapté) : 8 951

Salariés en SIR (suivi individuel renforcé) : 25 904

Baisse prévisible de SIR (évolution réglementaire CACES et Habilitation électrique)

Salariés (par secteurs d'activité)

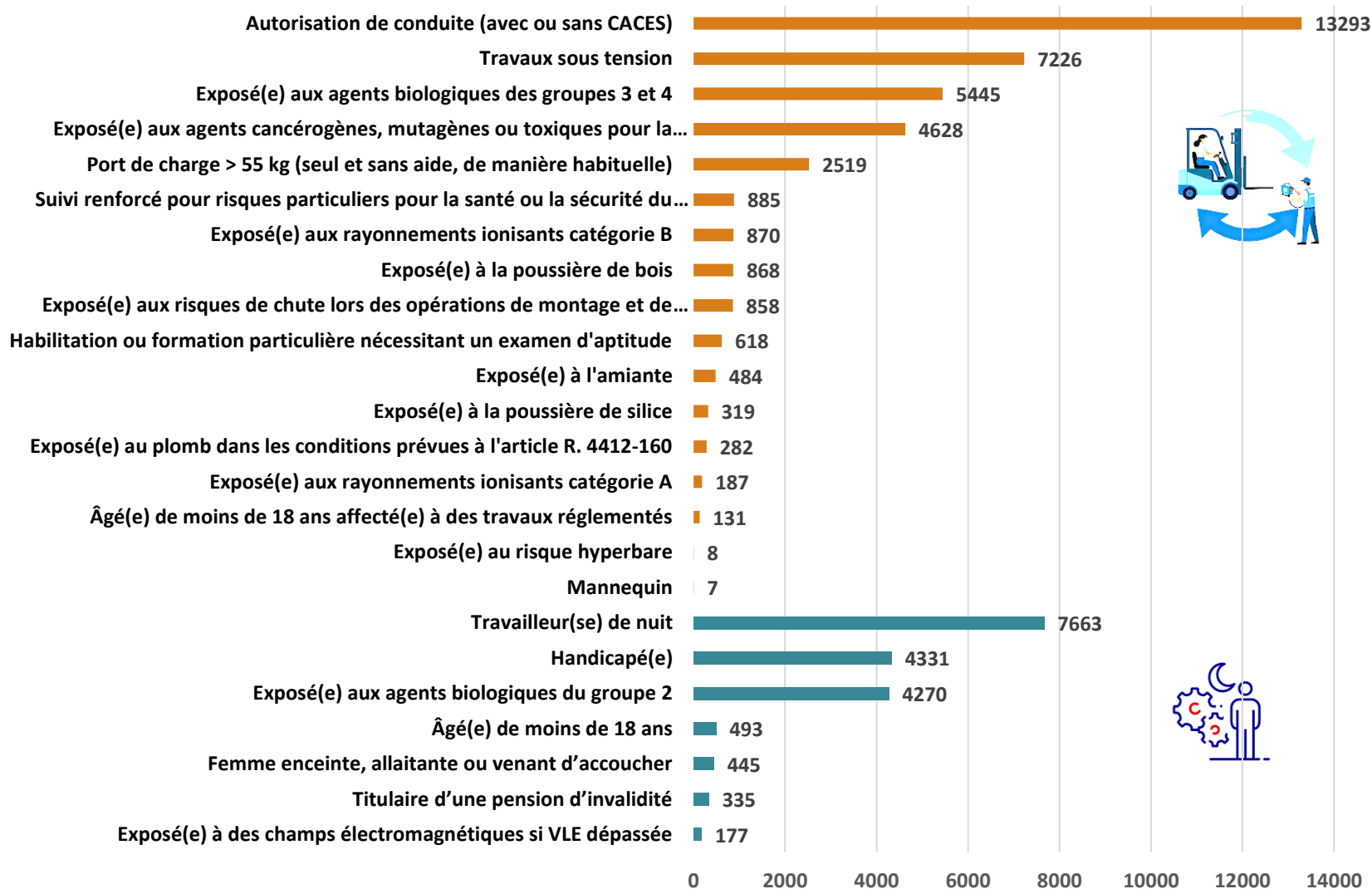


Plus de 1 salarié suivi sur 2 travaille dans le commerce, la réparation automobile, l'industrie ou la santé / action sociale

Expositions professionnelles déclarées

Salariés déclarés en Suivi
Individuel Renforcée

SIR



Visites réalisées

61 226 visites réalisées

par les médecins du travail et les infirmiers en santé au travail

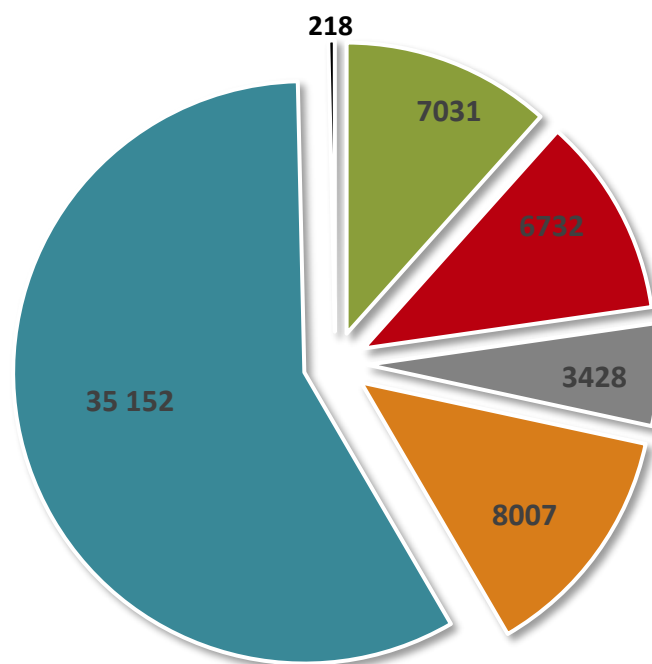
60 094 visites réalisées en 2024 par les médecins et les infirmiers en santé au travail soit + 2%

Taux absentéisme
non excusé

5,1 %

*Taux absentéisme
en 2024 = 5,6 %*

- Visite de reprise
- Visite à la demande
- Visite de pré-reprise
- Examen médical d'aptitude
- Visite d'information et de prévention
- Suivi de carrière



Nombre de visites réalisées

Type de visite	Total 2024	Médecins	Infirmiers-es	Total 2025	Tendance
VIP (Visite d'Information et de Prévention)	33 858	5 205	29 947	35 152	↑
EMA (Examen Médical d'Aptitude)	9 014	8 007		8 007	↓
Reprise	6 957	6 473	558	7 031	↑
Pré-reprise	3 528	3 402	26	3 428	↓
A la demande *	6 513	6 581	152	6 733	↑
Vaccination	178	11	100	111	↓
Suivi de carrière	230	73	145	218	↓
Fonction publique	530	55	411	466	↓
Visites SMP	126	81	-----	81	↓
TOTAL	60 934	29 888	31 339	61 227	+ 1 133

Visites à la demande réalisées par les médecins	
Médecin du travail	2 193
Employeur	2 089
Salarié	2 299
Total	6 581

Visites à la demande réalisées par les infirmier-es	
Médecin du travail	75
Employeur	60
Salarié	17
Total	152

Examens complémentaires



205 190

Examens complémentaires
réalisés ou prescrits
et financés par l'AIST 21

Vision de loin et de près, tension, audiogramme, analyse d'urine, bilan sanguin, vision des couleurs, champ visuel, audiométrie, spirométrie, électrocardiogramme, radio pulmonaire, nasofibroscopie...

4 323

réorientations (médecin traitant, ORL, cardiologue, MDPH...)



Inaptitudes et aménagement des postes



794

avis d'inaptitudes prononcés par les médecins du travail

 - 7 %

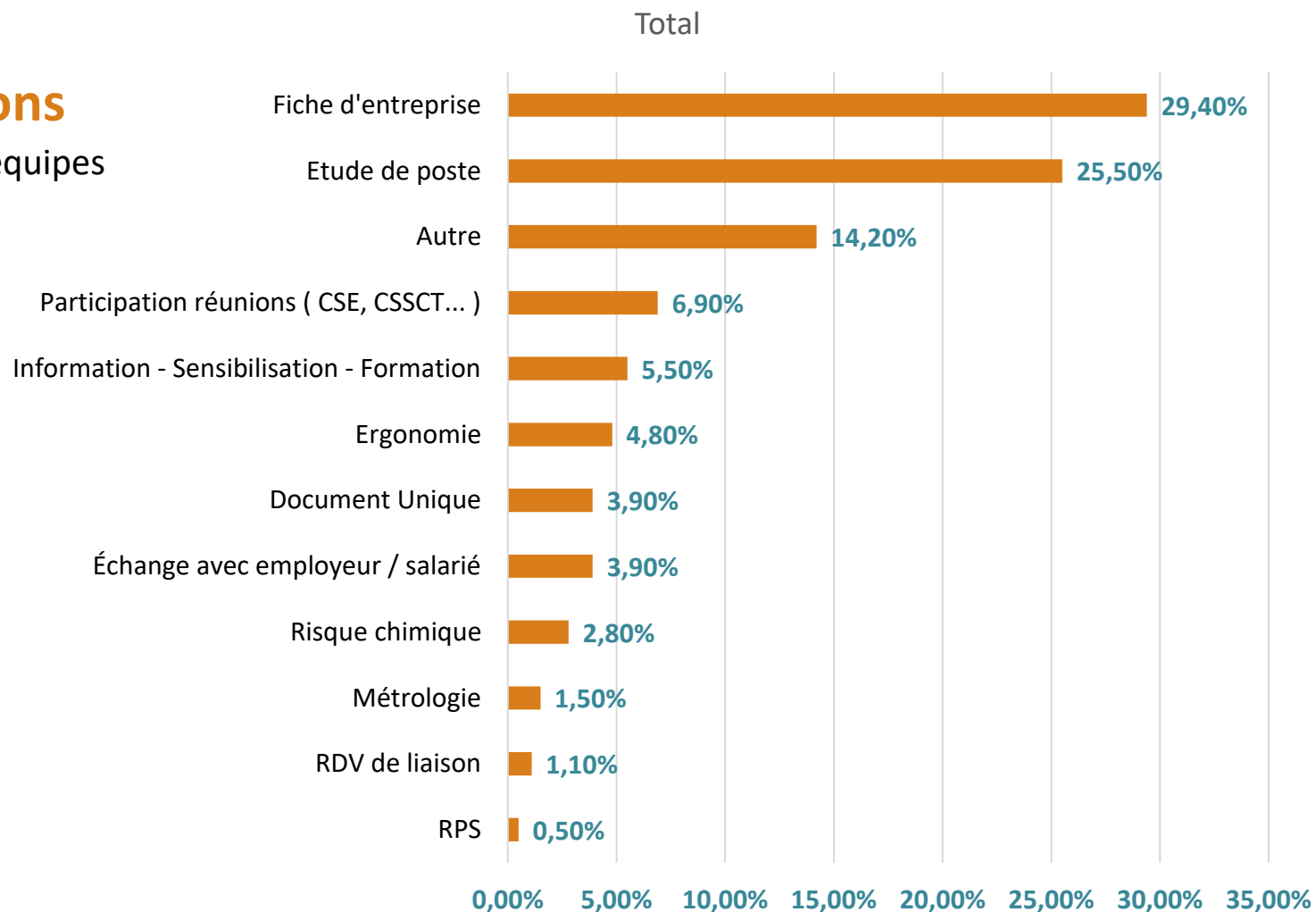


5 495

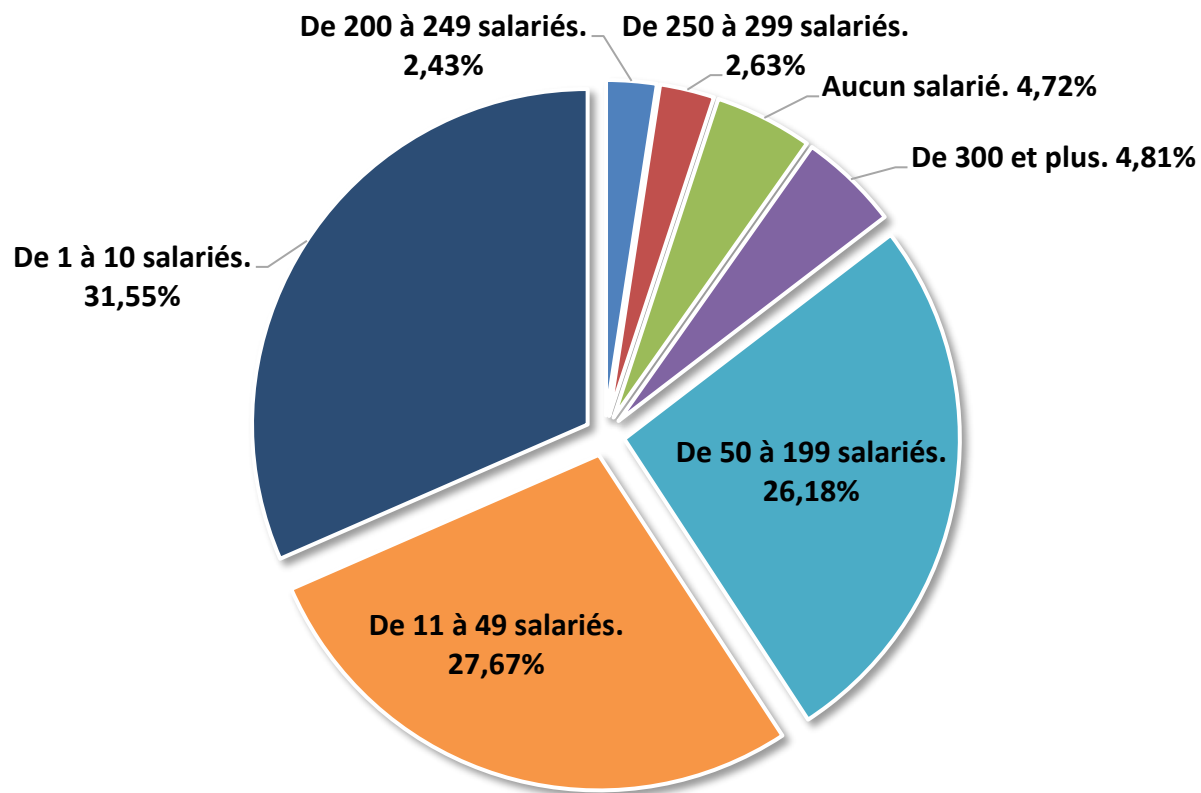
propositions d'aménagement de poste

Actions en milieu de travail

4 361 actions
réalisées par les équipes
pluridisciplinaires



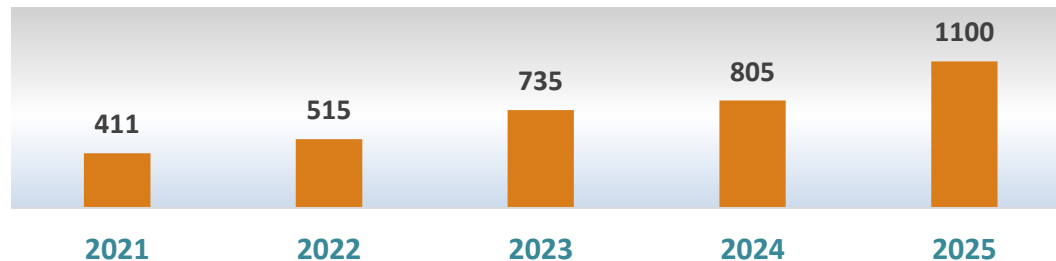
Répartition des Actions en Milieu du Travail par taille d'entreprises



Environ **2/3** des AMT sont réalisées dans les entreprises de moins de 50 salariés

Actions en milieu de travail

Nombre de fiches d'entreprises



- ✓ Soit une **augmentation de 27 Fiches d'Entreprises par an et par Equipes médicales en 2024**
- ✓ Pour **37 Fiches d'Entreprises par an et par Equipes médicales en 2025**



- **54%** des adhérents disposent d'une Fiche d'Entreprise
- **29%** des adhérents ont une Fiche d'Entreprise à jour (moins de 4 ans) +10% par rapport à 2024
- **36%** des adhérents ont bénéficié d'au moins une Action en Milieu de Travail dans les 4 dernières années.

Formations dispensées par l'AIST 21

862 salariés formés



- 757 stagiaires pour les formations **Sauveteurs Secouristes du Travail (SST)** (98% taux de satisfaction)
- 49 stagiaires pour la formation **PRAP (Prévention des risques liés à l'activité physique)** (93% taux de satisfaction)
- 24 stagiaires pour la formation aux **Premiers secours en santé mentale** (95% taux de satisfaction)
- 32 stagiaires pour la formation **Risques psychosociaux pour les managers de proximité** (87% taux de satisfaction)

Ressources humaines

2025 - Indicateurs clés

Effectif

148

% femmes

81,08%

Age moyen

51,84

Taux d'absentéisme

4,25%

Taux rotation du personnel

12,20%

133,82 ETC



30 équipes pluridisciplinaires

animées par un médecin du travail

17 préventeurs (ergonomes, psychologues du travail, toxicologue, techniciens prévention, conseillers prévention, assistantes...)

Conclusion



Mise en place du pôle de coordination - 3 axes :

- * **Axe 1** : Dossier Médical en Santé au Travail et veille juridique
- * **Axe 2** : Prévention de la Désinsertion Professionnelle et gestion des partenariats
- * **Axe 3** : Harmonisation des pratiques

Mise en place du Plan de Continuité de l'Activité Médicale (obligation liée à l'agrément)

➤ Exigence réglementaire :

Article R4623-15 du Code du Travail

➤ Exigence du MIT dans le cadre du renouvellement de l'agrément :

Protocole à définir gérant les absences de médecins du travail

➤ Prévention RPS :

Organiser la continuité permet de prévenir les RPS liés aux absences et d'apporter une réponse à l'équipe médicale

➤ Objet :

Lister les moyens mis en œuvre afin de **pallier aux absences** des membres de l'équipe médicale et de garantir l'activité de suivi de santé des travailleurs

Signature du Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens avec la CARSAT et la DREETS le 30 décembre 2025 avec 3 programmes d'actions : PDP, risques TMS et risques chimiques

❖ Audit réalisé par l'organisme de certification **QUALIANOR**

❖ Selon le **niveau 1** du référentiel **SPEC 2217**


Tout au long de l'année :

- Audits internes
- Audits croisés
- Audit blanc en juillet
- Et audit de certification en décembre 2025

Avec 0 non-conformité

Pour atteindre le **niveau 2**, nous devons continuer de travailler nos pratiques et trouver les organisations nous permettant d'accéder à une FE/entreprise tous les 4 ans





Dans un contexte marqué par une démographie médicale en déclin, l'AIST 21 démontre une grande maîtrise en assurant pleinement ses missions, notamment la sécurisation des entreprises au regard des exigences réglementaires. Cette persévérance s'inscrit dans une démarche proactive, avec l'accueil régulier d'externes et d'internes, garantissant ainsi une transmission des compétences et une préparation de l'avenir.

Face à la pénurie de médecins du travail, la principale source de recrutement reste les médecins en reconversion (2 en 2025).

En outre, l'AIST 21 déploie des solutions innovantes, en misant notamment sur le recrutement de médecins diplômés hors Union européenne (1 en 2025), qui constitue un effectif qualifié mais nécessitant aussi un tuteur/rice et 2 ans de formation. Cependant, cette stratégie, bien que nécessaire, soulève un défi organisationnel majeur : la formation de ces nouveaux arrivants, essentielle à leur intégration, représente un investissement stratégique, mais aussi un coût temporel significatif pour les médecins encadrants.

Ainsi, si l'AIST 21 parvient à maintenir ses engagements malgré les contraintes démographiques, la pérennité de son modèle dépendra de sa capacité à optimiser l'accompagnement des nouveaux praticiens, tout en explorant des pistes complémentaires pour atténuer la charge pesant sur ses équipes.

**La Commission Médico-Technique a donné un avis favorable
à ce rapport d'activité le 12 mars 2026**